

LES FACETTES DU CONTROLE LAITIER

Le contrôle laitier est en phase de régionalisation. Les tarifs seront bientôt les mêmes pour tous les éleveurs de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. En attendant, chaque département a sa propre organisation.

Dans le Var, l'organisme habilité à effectuer le Contrôle Laitier Officiel est la COOP Service Elevage à Digne-les-bains et pour le Contrôle Laitier Simplifié, il faut s'adresser à la Chambre d'Agriculture du Var.

En 2009, 2 éleveurs sont au CLO et pratiquent l'insémination, 13 éleveurs sont adhérents au CLS.

✂ Le contrôle laitier ; quelques informations générales :

L'objectif du contrôle laitier est de suivre la production laitière du troupeau, par la connaissance individuelle des animaux. Ainsi le choix des réformes et des mères à chevrettes s'en trouve facilité. La qualité des boucs d'élevage peut être estimée. Cela permet donc de mieux gérer le troupeau en fonction des conditions d'élevage et des objectifs. **On remarque dans nos départements qu'un suivi assidu du troupeau grâce au contrôle laitier permet notamment d'obtenir des taux plus élevés et mieux équilibrés, et ainsi d'augmenter le rendement fromager.**

C'est aussi un outil qui permet de voir les résultats de la ration sur les performances et éventuellement de la réajuster (par exemple lors d'inversion de taux). Enfin, il participe au suivi sanitaire du troupeau pour garantir ainsi un lait à la meilleure qualité sanitaire possible.

Il existe dans le Var 2 types de contrôle laitier. Pour chacun d'entre eux, il y a

↳ Une pesée du poids de lait par animal, réalisée par une balance si la traite est à la main ou par un appareil appelé « tru-test » si la traite est à la machine. Le « tru-test » est un tube qui se branche sur le tuyau à lait, dans lequel arrive un pourcentage du lait produit, et qui par une graduation adaptée permet de retrouver la quantité exacte produite.

↳ Le prélèvement individuel d'un échantillon du lait qui permet, grâce à l'analyse par un laboratoire agréé, de connaître le taux butyreux (matière grasse), le taux protéique (matière azotée) et éventuellement les cellules (quantité de globule blancs présents dans le lait, indicateur de la « bonne santé » de la mamelle) de chaque animal.

La fourniture du matériel nécessaire au contrôle laitier, les pesées, le prélèvement des échantillons, ainsi que leur envoi est géré par un agent spécialisé.

Ce qui différencie les 2 types de contrôles, ce sont le nombre de contrôles effectués dans l'élevage, les types de résultats rendus aux éleveurs, et les informations gérées.

Le CLS : Contrôle Laitier Simplifié

C'est un contrôle laitier sans réglementation officielle. Il est « interne » au troupeau ce qui permet de faire un premier tri des animaux lorsqu'on ne connaît pas la valeur de son troupeau. **Il est uniquement applicable aux caprins.**

Généralement il est réalisé sur 3 contrôles pendant la campagne, sur une traite. Après chaque passage, l'éleveur reçoit un bilan du contrôle. En fin de campagne, la production laitière annuelle de chaque chèvre est estimée, puis les femelles contrôlées sont hiérarchisées en fonction de leur production et de leur TP afin de constituer un classement donnant des indications sur le choix des mères à chevrettes.

Dans le Var, le CLS est facturé :

2,73€ / femelle / contrôle avec recherche de leucocytes

Le CLO, Contrôle Laitier Officiel

Ce type de contrôle permet une connaissance plus fine des animaux. **Il est applicable aux caprins et aux bovins.** On obtient au sein de l'élevage un classement individuel des animaux les uns par rapport aux autres. Il en existe différentes variantes, tous les 30 jours ou tous les 40 jours, sur 1 traite ou 2 traites, mais l'Association de Contrôle Laitier n'effectue que des contrôles tous les 30 jours, en alternance matin et soir.

C'est un outil national géré par une réglementation à respecter (mettre toutes les laitières au contrôle, respecter les intervalles entre chaque prélèvement...). Le nombre de contrôles est en général au minimum de 6, ce qui permet d'avoir un suivi régulier de ses animaux. Les passages en fin de lactation donnent aussi une bonne idée de la persistance des chèvres. Les résultats sont officiels, et il y a une garantie de fiabilité des résultats et de la collecte.

Après chaque contrôle, l'éleveur reçoit un récapitulatif, mais aussi le cumul de ses résultats depuis la mise bas. En fin de campagne il reçoit un récapitulatif final, ainsi qu'un inventaire zootechnique où sont indiquées les performances individuelles et une note individuelle. La reproduction est informée ce qui permet de suivre les généalogies (ascendance et descendance). Au moment du tarissement, l'éleveur reçoit pour chaque chèvre une « fiche carrière » qui indique les ascendants de l'animal, toutes ses performances connues ainsi que tous les descendants reproducteurs qu'il a engendrés.

Dans le Var, le Contrôle Laitier Officiel est facturé par la COOP Service Elevage :

Forfait de 100€ / an pour chaque adhésion

2,96€ / chèvre / contrôle, avec recherche de leuco

Le CLO, Contrôle Laitier Officiel et l'adhésion à Gènes +

Caprigène est la structure nationale de sélection des caprins au niveau des races principales : Alpine et Saanen. Par l'intermédiaire de Capri IA (le producteur des doses d'IA caprines) et des coopératives d'insémination, elle met à disposition de ses adhérents, grâce à un contrat appelé « Gènes + », des doses pour l'insémination artificielle issues des meilleurs boucs de l'hexagone. C'est le moyen le plus efficace et le plus rapide d'améliorer ses résultats, notamment au niveau du TP. Cela permet aussi aux éleveurs de produire leurs propres boucs et d'éviter ainsi l'introduction d'animaux de l'extérieur. Enfin, à long terme, c'est l'outil idéal pour vendre des reproducteurs de qualité (boucs et chevrettes) avec de véritables garanties génétiques.

Les modalités de contrôle sont exactement les mêmes que pour un CLO classique. Mais l'éleveur reçoit des informations supplémentaires : l'index, qui permet de connaître la valeur génétique de l'animal, et de le comparer avec les animaux des autres troupeaux ; l'inventaire génétique qui récapitule les index individuels, le bilan génétique qui fait le point de la situation génétique du troupeau dans sa globalité, ainsi qu'un inventaire morphologique.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Aurélia GRECH au service élevage de la Chambre d'Agriculture du Var : 04.94.68.36.29.

AVANTAGES ET INCONVENIENTS DES DIFFERENTS TYPES DE CONTROLES LAITIERS.

Type de contrôle	Avantages	Limites
CLS	<ul style="list-style-type: none"> ☺ Permet de faire un premier tri des animaux lorsqu'on ne connaît pas la valeur de son troupeau. ☺ Facilité de mise en oeuvre. ☺ Pas de règlement officiel. ☺ Coût plus léger. 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Pas de calcul précis de lactation ☹ Pas de calcul annuel de taux et de quantité de matière ☹ Pas de gestion de la reproduction et des descendants ☹ Pas de gestion de la généalogie.
CLO	<ul style="list-style-type: none"> ☺ Permet de faire un tri individuel des animaux. ☺ Précisions des informations reçues : lait et taux par contrôle, cumul depuis la mise bas. ☺ Suivi plus régulier des chèvres sur toute la durée de la campagne. ☺ Gestion de la généalogie. ☺ Gestion de la reproduction et des filiations. 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Réglementation nationale à respecter. ☹ Plus de contrôles engendrant parfois des coûts importants, surtout pour les gros troupeaux.
CLO et Gènes +	<ul style="list-style-type: none"> ☺ Idem CLO. ☺ Amélioration rapide des résultats, notamment par rapport aux taux. ☺ Production de ses propres boucs et chevrettes. ☺ A terme vente de reproducteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Idem CLO. ☹ Chantier des IA parfois lourd à mettre en place. ☹ Les résultats de fertilité des IA peuvent être très variables s'il n'y a pas une grande rigueur dans le respect du protocole.